

Libellé :

Placement d'un compteur électrique sur planche (P≤25kVA)

Description :

Cette prestation comprend :

- le déplacement du technicien
- la livraison et la pose du compteur
- la livraison et la pose du disjoncteur
- le raccordement de l'installation au compteur (si l'installation est déjà présente)
- l'ouverture du compteur lors de la pose (voir travaux préparatoires)

Travaux préparatoires à réaliser par le client :

- libérer le local des compteurs
- si le compteur doit être mis en service lors de la pose :
 - ✓ un PV ⁽¹⁾ de conformité de l'installation électrique est exigé
 - ✓ un contrat valide souscrit auprès d'un fournisseur doit être enregistré chez Sibelga
 - ✓ l'accès au lieu de fourniture desservi par le compteur doit être garanti
- autre en fonction de la visite de notre technicien

Comment introduire sa demande ?

Demande à introduire par écrit :

- directement via le site www.sibelga.be > Raccordements et compteurs
- par courrier au moyen d'un formulaire :
 - à télécharger sur le site www.sibelga.be ou
 - à demander au service clientèle (02/549.41.00)

Etapes :



*si nécessaire

Travaux fréquemment associés :

- Placement d'un branchement FFE0002 → FFE0003
- Renforcement d'un branchement FFE0006 → FFE0007
- Déplacement d'un branchement FFE0009 → FFE0010

⁽¹⁾ Voir lexique